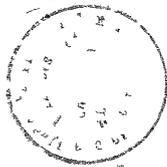




de «La Pologne et les Affaires Occidentales»
1970 Vol. VI No 1



Jerzy Chodorowski

63332

J. G. FICHTE—PRÉCURSEUR DE LA DOCTRINE ALLEMANDE DE «L'ÉCONOMIE DU GRAND ESPACE»

I

La doctrine allemande de «l'économie du grand espace» (*Grossraumwirtschaft*) prit naissance au cours des années trente du siècle actuel dans deux versions: tout d'abord avec une nuance libérale¹ et ensuite hitlérienne². En raison de la prise du pouvoir en Allemagne par les nationaux-socialistes puis en résultat de l'*Anschluss* de l'Autriche, la variante libérale de la doctrine ne se développa plus; par contre sa version nazie fut cultivée jusqu'aux derniers jours du III^e Reich, de sorte que pendant la guerre elle constituait déjà un système fermé, il est vrai non encore achevé dans ses détails, mais doté de toutes les idées indispensables pour la solution des problèmes fondamentaux d'une grande étendue économique. Immédiatement après sa formulation, la doctrine du *Grossraumwirtschaft* fut incluse dans l'arsenal idéologique hitlérien où elle occupa une place de choix à côté d'autres comme la doctrine politico-éthi-

¹ Dans cette version de la doctrine, le terme *Grossraumwirtschaft* est apparu pour la première fois dans le titre du livre édité par W. Grotkopp, *Grossraumwirtschaft*, Berlin 1931. Parmi les principaux représentants de la variante «libérale», il y avait: K. Krueger (*Deutsche Grossraumwirtschaft*, Hamburg 1932), R. Riedl (*Aussenhandel und Waehrungsschutz*, Wien 1936), O. Leibrock (*Weltwirtschaft oder Grossraumwirtschaft*, Leipzig 1933), E. Hantos (*Der Weg zum neuen Mitteleuropa*, Berlin 1933), L. Sommer (*Neugestaltung der Handelspolitik*, Wien 1935).

² Les principaux représentants de cette version de la doctrine furent: W. Daitz (*Der Weg zur völkischen Wirtschaft*, Munchen 1939), R. Henke (*Geschichte und Theorie der Grossraumwirtschaft*, Wien 1936), A. Predoehl (*Staatsraum und Wirtschaftsraum*, «Weltwirtschaftlichen Archiv», Bd. 39, 1934, pp. 1 - 12), A. Soelter (*Das Grossraumkartell*, Dresden 1941), G. Gebhardt (*Europas Wirtschaftsfreiheit*, Essen 1941).

que du *Herrenvolk*, la conception géo-politique du *Lebensraum*, la doctrine du droit international connue sous le nom de doctrine de «l'ordre du grand espace» (*Grossraumordnung*), la doctrine biogéographique du *Grossraumvolkheit* et de nombreuses autres issues de la même souche du grand espace.

La doctrine du *Grossraumwirtschaft* est l'une des conceptions de l'intégration économique. Elle constitue un ensemble de thèses scientifiquement fondées, recommandant un certain genre d'assemblage d'une série d'économies nationales à part en une entité.

De la manière la plus générale, trois types d'intégration sont distingués³ suivant le niveau du développement économique des États englobés et la relation existant entre eux: 1° égaux avec égaux, c'est-à-dire des États hautement développés économiquement, avec d'autres États hautement développés économiquement, 2° égaux avec égaux, c'est-à-dire des États faiblement développés économiquement avec d'autres États faiblement développés économiquement. 3° un type d'intégration d'«inégaux» (mixte), c'est-à-dire des États faiblement ou plus faiblement développés avec un États ou des États à économie fortement développée. Comme exemple de réalisation du premier type d'intégration on peut citer la Communauté Économique Européenne constituée en 1957, réunissant les économies de la France, de la République Fédérale Allemande, de l'Italie et des pays du Benelux. Comme exemple du deuxième type d'intégration il y a le Marché Commun Arabe ou encore le Marché Commun des Pays de l'Afrique Orientale. Dans le troisième type, historiquement le plus précoce, on peut inclure l'intégration de la Grande-Bretagne et de la France avec les pays de leurs empires avant la Seconde Guerre mondiale, l'intégration des États-Unis avec les pays de l'Amérique Latine, ou la réalisation par l'Allemagne — à l'aide d'accords de clearing — de l'intégration économique du Reich avec les États de l'Europe du Sud-Est dans les années 1934 - 1938.

La doctrine du *Grossraumwirtschaft* est l'une des conceptions théoriques de ce dernier type d'intégration. La variante lancée par elle constitue la version allemande de l'intégration économique «mixte». Ces deux faits: 1° l'appartenance au type d'intégration mixte et 2° la généalogie allemande, distinguent d'une manière

³ Pour la typologie de l'intégration, voir Z. Kamecki, *Pojęcie i typy integracji współczesnej* (Concept et types d'intégration contemporaine), «Ekonomista», no 1/1967, pp. 98 - 104.

essentielle le *Grossraumwirtschaft* des autres formes d'intégration économique.

L'appartenance du *Grossraumwirtschaft* au type d'intégration mixte signifie qu'il possède les caractéristique suivantes :

a) entre les économies intégrées existe une asymétrie des influences. C'est à vrai dire une intégration unilatérale ou à orientation unique, c'est-à-dire une intégration des économies d'États petits et faibles avec l'économie nationale d'un État grand et fort, mais non pas l'inverse. L'État grand et fort s'efforce de lier avec les États petits et faibles tout en se réservant la liberté dans les rapports économiques avec le États tiers;

b) il en résulte une adaptation de la structure économique du groupe des États faiblement ou plus faiblement développés aux besoins du pays dominant; cette caractéristique est en même temps le germe d'une dislocation de l'intégration des «inégaux», dislocation qui se produira tôt ou tard par voie pacifique ou par les armes en tant que réaction à la force militaire imposée ou à la nécessité, sous une autre forme de pression, de servir l'économie et la politique du pays dominant;

c) le pays dominant a recours à l'intégration en tant qu'instrument de réalisation de sa politique;

d) sa domination est inégalement répartie, c'est-à-dire que la suprématie de l'économie dominante sur les économies qui lui sont soumises n'est pas uniformément appliquée;

e) cette domination peut être intentionnée si elle se manifeste sur le plan de rapports économiques dont le but est d'acquérir par l'État fort une influence sur les États faibles, ou non intentionnée si les changements survenant dans l'économie dominante se reflètent automatiquement sur les économies soumises, même si ces changements n'ont pas été introduits en vue d'une influence sur ces dernières ⁴

Toutes ces caractéristiques différencient le type d'intégration *Grossraumwirtschaft* des autres types, et avant tout de l'intégration d'économies égales et fortement développées.

Quant à la généalogie allemande du *Grossraumwirtschaft*, elle le sépare des autres intégrations du même type mixte (par exemple de la France avec les pays de son empire). En tant que doctrine issue

⁴ La théorie de la domination économique dans les rapports internationaux est l'oeuvre de F. Perroux, *Teoria gospodarki dominującej a równowaga międzynarodowa* (La théorie de l'économie dominante et l'équilibre interna-

de l'esprit allemand, marquée du sceau des temps et des conditions de sa naissance, le *Grossraumwirtschaft* se distingue: a) par la conception du *Kernland* ou du *Führungsraum* — centre-pilote de toute l'économie que l'Allemagne devait être naturellement; b) par le caractère continental du grand espace économique envisagé; c) par la reconnaissance de la primauté de l'idéologie et de la politique sur les exigences économiques, à la suite de quoi la grande économie spatiale planifiée devait constituer un façonnement spatial des économies des autres États conformément aux postulats et aux intérêts du Reich.

Cette dernière caractéristique en particulier fit que la doctrine du *Grossraumwirtschaft* fut attelée à la politique de l'Allemagne et à sa conquête d'une position de grande puissance dans le monde. Le noyau de vérité qu'elle comporte au sujet de l'association existant entre le revenu national, le développement économique du pays et la grandeur de son étendue économique, faisait autorité scientifique pour toute la masse de sophismes et de pieux désirs rassemblés autour de cette vérité. En conséquence la doctrine même pouvait être présentée à la société allemande et aux autres nations européennes comme une vision scientifiquement fondée d'un meilleur avenir économique de l'Allemagne et de toute l'Europe. Étant donné que sa réalisation pacifique était fort douteuse, la seule voie pour cette conception ne pouvait être que la guerre. Ce fut ainsi que la doctrine du *Grossraumwirtschaft* occupa une place importante dans l'ensemble des arguments fondant et justifiant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

La doctrine se compose de nombreuses idées dont les plus importantes sont: 1° celle d'un élargissement de l'étendue économique de l'État, 2° celle d'un complément des économies nationales faisant partie de la grande étendue économique, ledit concept de complémentarité, 3° celle de la garantie des intérêts des parties intégrantes de cette étendue.

Suivant les formulations de la doctrine des années 1939-1944, le grand espace économique allemand devait englober toute l'Europe et même certains pays de l'Afrique en tant que terrains complétant l'économie européenne et représentant ledit *Ergänzungsraum*. Tout

(ional) dans l'ouvrage collectif, *Teoria i polityka handlu międzynarodowego w kapitalizmie* (La théorie et la politique du commerce international dans le capitalisme), Warszawa 1960, pp 328 - 333.

ce grand espace devait être séparé des autres terrains économiques (américains, sud-asiatiques, etc.) par des taxes douanières extérieures uniformes, alors qu'intérieurement la douane devait être complètement abolie ou — selon certains auteurs — réduite de façon à ce que toute la circulation des capitaux, des marchandises et des personnes ne s'effectuât que dans les limites de l'étendue postulée. L'Allemagne aurait veillé au bon fonctionnement de l'ensemble de l'économie du grand espace. Elle aurait aussi tenu en mains les fils de la planification centrale et des échanges entre les différentes parties de l'étendue globale. C'était à elle aussi que devait revenir le rôle principal dans la défense militaire de tout l'espace. Les États-parties auraient conservé une souveraineté formelle, mais pratiquement leur rôle aurait été celui d'unités administratives de la grande étendue administrée par le Reich.

L'idée de complémentarité constitue la pièce essentielle de la doctrine en question. Cette idée signifie, dans le cadre du grand espace économique, une division voulue de la production entre les diverses régions. Toute l'Europe de l'Est et du Sud-Est devait constituer une base de matières premières et de produits alimentaires, pendant que l'Allemagne et partiellement les autres pays de l'Europe occidentale auraient été un immense bassin industriel. On espérait de cette façon éviter un gaspillage des forces. Chaque pays n'aurait produit que les marchandises correspondant le mieux à leur conditions, en fonction par exemple de ses matières premières et énergétiques, de sa main-d'œuvre qualifiée bon marché, etc. Comme les différents territoires intégrant (*Teilräume*) du grand espace se seraient spécialisés dans des branches appropriées de la production, on estimait que la production globale aurait été à ce point diversifiée que tout l'espace en venu à se suffire à lui-même. Dans la doctrine du *Grossraumwirtschaft* l'idée de complémentarité va jusqu'à l'autarchie. Étant donné que l'Allemagne ne pouvait atteindre ce but dans les frontières du III^e Reich et comme son potentiel ne pouvait être complété par l'économie de ses colonies, la seule issue discernée était une extension de l'espace économique au-delà des frontières nationales. On peut donc dire que la doctrine du *Grossraumwirtschaft* est une conception d'autarchie économique dépassant les frontières de l'Allemagne et englobant toute l'étendue économique de l'Europe.

La troisième idée — celle de la garantie des intérêts des diffé-

rentes économies nationales faisant partie du grand espace économique — causa le plus de difficultés aux théoriciens du *Grossraumwirtschaft*. Il fallait en effet démontrer que l'entrée des diverses économies nationales dans le grand espace économique ne serait pas seulement profitable à l'Allemagne mais encore aux autres États. On formula donc deux idées auxiliaires. celle de la planification et celle de la stabilisation économique.

On proclama tout d'abord: l'attribution planifiée de capitaux aux différents territoires du grand espace assurera une répartition plus égale des moyens financiers. En résultat, les entreprises et les économies des régions négligées jusque là pourront se permettre des investissements qui augmenteront le rendement de leur production. Le grand marché intérieur entraînera un développement de la production à grande échelle, ce qui engendrera une réduction des coûts et en conséquence une diminution des prix des marchandises. Quant à la diminution des prix, elle relèvera le niveau de vie de la population de tout le grand espace économique.

Et ensuite: le grand espace garantira les intérêts des différentes économies intégrantes parce que lui seul pourra leur offrir une stabilisation économique. L'autarchie le rendra en effet réfractaire aux fluctuations de la conjoncture mondiale. Elle permettra de réduire le commerce international au minimum, c'est-à-dire qu'elle tarifiera les sources des troubles économiques résidant à l'étranger.

Enfin les théoriciens du *Grossraumwirtschaft* promettaient que l'union des États de l'Europe pour former avec l'Allemagne une seule étendue économique commune consoliderait la position de cette étendue dans les négociations commerciales avec les États des autres territoires, ce que aboutirait à une stabilisation de leurs économies.

Par ailleurs, la doctrine du *Grossraumwirtschaft* comporte encore d'autres idées non formulées toutefois par tous les auteurs, comme par exemple l'idée d'un *Kernland*, c'est-à-dire d'un centre qui aurait été l'Allemagne, diverses conceptions relatives au mouvement de la main-d'oeuvre dans le grand espace, et diverses solutions techniques du problème des échanges et des comptes entre les économies intégrées.

La doctrine du *Grossraumwirtschaft*, en tant que système fermé, est un produit des années trente de notre siècle, mais ses différentes idées — se manifestant sous forme de diverses combinaisons — remontent beaucoup plus loin: non seulement aux vingt premières

années du XX^e siècle, mais encore au XIX^e tout au long duquel on les retrouve chez de nombreux auteurs. Il suffira de citer des économistes, hommes politiques et publicistes connus comme F. Naumann, K. Menger, E. Philippovich, G. Schmoller, R. Hildebrandt, L. Brentano, C. Frantz, le ministre autrichien du commerce et des finances K. Bruck, F. List, qui furent les propagateurs de certaines idées de l'économie du grand espace, pour se convaincre que les idées sont parfois plus vieilles que leurs noms et ceux de leurs ensembles. En remontant dans le passé on en arrive à la formulation la plus précoce des idées principales de la doctrine du *Grossraumwirtschaft* dont l'auteur — et c'est cela qui est le plus étonnant — n'était ni un économiste, ni un homme politique, ni un homme d'État, mais le philosophe J. G. Fichte, populaire surtout par ses enflammés *Discours à la nation allemande*. Dans l'un de ses ouvrages peu connus il a exposé avec une telle ampleur les idées principales de «l'économie du grand espace» que l'on peut dire qu'il s'agit là d'une formulation prédoctrinale et que son auteur est le précurseur de la doctrine même.

II

L'année 1800 trouva l'Europe tournée vers la France. Tournée avec espoir, mais aussi avec crainte. Et ce aussi bien l'Europe révolutionnaire que celle de l'ancien régime. Les espoirs de l'une étaient les craintes de l'autre et inversement. Napoléon préparait une nouvelle guerre extérieure, il envisageait une deuxième campagne d'Italie, puis une troisième, il était entré en contact avec la Russie, mais on ne savait toujours pas ce qui adviendrait de la dictature militaire. Rétablirait-elle le vieux système ou bien serait-elle un court épisode interrompant la marche victorieuse de la révolution? Le monde était absorbé par la France et par son premier consul.

Dans une telle ambiance, la petite oeuvre de J. G. Fichte, éditée en 1800, passa presque inaperçu. Même en Prusse elle était pour ainsi dire inconnue, bien que son auteur habitât Berlin. Là en effet, les traditions de Frédéric II, le roi-philosophe, étaient toujours vivantes; on y admirait la langue française, les arts français, et le souverain de l'époque, Frédéric-Guillaume III, subissait non seulement «la tyrannie du goût français», mais encore «la tyrannie de la peur

de la puissance napoléonienne» — comme l'a écrit Treitschke. Dans cette situation le petit livre du philosophe allemand, qui détournait l'attention de la grandeur actuelle de la France vers la grandeur potentielle de la Prusse et de l'Allemagne, ne devint pas un prophète de son époque. Et pourtant les pensées qu'il contenait engendrèrent 130 ans après un cataclysme qui par son ampleur et sa furie éclipsa toute l'épopée napoléonienne.

L'ouvrage de Fichte dont il est question a pour titre: *L'État commercial fermé*⁵ et renferme la préthéorie de l'économie du grand espace. Il est vrai que Fichte n'a pas appelé cette économie *Grossraumwirtschaft* et que l'expression «État commercial» figurant dans le titre pourrait suggérer qu'il s'agit seulement du commerce et non de toute l'économie, mais le contenu du livre prouve la portée économique générale de la théorie qui s'y trouve incluse. Le terme *Handelsstaat* ne fait qu'accentuer l'essentiel de la théorie et la méthode de sa réalisation consistant à rompre le commerce avec l'extérieur et à l'enfermer dans le cadre d'une grande étendue représentée par un seul État.

En bien que Fichte n'ait pas employé une seule fois le terme *Grossraumwirtschaft* dans son ouvrage, il n'en reste pas moins que celui-ci renferme déjà, nettement cristallisées, toutes les idées principales qui au XX^e siècle devaient composer la doctrine appelée précisément *Grossraumwirtschaft*. On y trouve par conséquent: 1^o l'idée fondamentale de l'élargissement de l'espace économique initial, 2^o l'idée d'une complémentarité réciproque des parties de la nouvelle étendue économique constituée, 3^o l'idée d'une direction planifiée de l'économie, 4^o la conception d'une stabilisation de la conjoncture.

Dans cet ensemble toutefois, l'idée maîtresse est celle de la complémentarité. Elle implique l'idée de l'élargissement de l'espace économique, et quant aux idées de planification et de stabilisation économique elles n'en sont que des conséquences. Fichte concevait l'idée de la complémentarité d'une manière fort extrémiste qui allait jusqu'à l'autarchie totale. Ce trait du grand espace économique fit que tout le projet d'un État commercial fermé fut considéré comme une utopie, sauf par Fichte qui était persuadé du contraire⁶. Et ici

⁵ J. G. Fichte, *Der geschlossene Handelsstaat*, Iéna 1920 (nouvelle édition).

⁶ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. XIV.

le philosophe demeura complètement isolé, étant donné qu'aucun des continuateurs de ses pensées ni aucun des théoriciens de l'économie du grand espace ne poussa aussi loin le principe de la complémentarité. Ses partisans les plus ardents ne voyaient là tout au plus qu'un principe organisationnel ou une justification de l'économie du grand espace, mais ils toléraient une multitude de dérogation de sorte que pratiquement ce qui leur importait c'était un degré très élevé de complémentarité et non une autarcie totale.

Fichte justifiait comme suit la nécessité d'introduire l'autarchie dans son État: l'unité germanique puis chrétienne de l'Europe a été brisée; l'instauration du droit romain, la transposition de la notion romaine d'«imperator» aux souverains du haut Moyen Age qui au début n'étaient que les chefs de la chrétienté ainsi que l'introduction de la notion romaine de «soumission» dans les relations du vassal et du seigneur, ont contribué à la formation de systèmes d'États différentes qui ont engendré des nations différentes. Tout cela a été facilité par le fait que la réforme de l'Église a ruiné sa puissance spirituelle qui soutenait l'unité de la chrétienté. Par conséquent les différents États de l'Europe chrétienne sont des parties séparées d'une grande entité⁷. Dans son cadre se forma jadis un commerce complètement libre qui a duré jusqu'à nos jours tout au moins dans ses grandes lignes. Et c'est là que le mal réside. quand elle constituait un tout l'Europe chrétienne du Moyen Age avait un commerce libre; aujourd'hui il n'y a plus trace de cette unité politique, mais le commerce est demeuré libre en principe. Cette disproportion entre le régime politique de l'Europe et son commerce entraîne de sérieux dommages pour les différents États et une destruction de leur économie. Ainsi la tâche de l'État est par exemple d'assurer à ses habitants une quantité appropriée de marchandises diverses et de permettre la satisfaction de leurs besoins. Mais comment l'État peut-il être certain de l'offre de l'étranger puisque les fournisseurs étrangers ne se trouvent pas sous son pouvoir? Le devoir de l'État est de fixer et de garantir les prix des marchandises. Mais comment est-ce possible à l'égard des étrangers? L'État ne peut fixer les prix

⁷ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 62. Sans égard à la valeur des points de vue historiques et juridiques de Fichte, il faut reconnaître qu'ils sont opposés à l'utopisme de son livre. Les utopies du Siècle des Lumières étaient ahistoriques, elles inventaient l'histoire; par contre la vision de Fichte est fortement appuyée sur le passé réel.

de ses matières premières ni les frais de son entretien qui à leur tour déterminent les prix des marchandises qu'il exporte. Enfin l'État devrait assurer à certains de ses citoyens un écoulement de leurs marchandises à l'étranger à des prix appropriés. Mais cela n'est pas de son pouvoir étant donné qu'il n'a pas d'influence sur les citoyens de l'État importateur. Il suffit que ces derniers, de leur propre initiative ou par suite d'une interdiction d'importer certaines marchandises, commencent à les produire dans leur propre pays pour qu'il en résulte le chômage et la misère des ouvriers de l'État qui jusque-là exportait ces marchandises⁸. Partant, le seul moyen de remédier à cela est de fermer les frontières commerciales de l'État, d'isoler complètement ce dernier de l'étranger. De même qu'on peut abolir l'anarchie politique par la législation et la juridiction enfermées dans les frontières de l'État, de même on peut mettre fin à l'anarchie du commerce en rompant tous ses liens avec l'étranger et en créant un État commercial fermé⁹. Un État rationnel est donc un État commercial absolument fermé.

A plusieurs reprises Fichte a souligné dans son ouvrage que l'autarchie proposée par lui devait être absolue. Tout ce qu'on fait venir de l'étranger peut être produit à l'intérieur du pays. S'il s'agit des produits d'une autre zone climatique, il convient d'y renoncer et de mettre tout en œuvre pour obtenir dans son propre climat des produits de substitution. L'autarchie d'une grande étendue économique ne signifie pas du tout son appauvrissement parce qu'avant de fermer ses frontières l'État aura développé sa propre production de manière à disposer, pour la satisfaction des besoins de ses citoyens, de tout ce qui jusque-là était importé de l'étranger.

Tout ce raisonnement de Fichte est appuyé sur le principe que l'espace économique devant être fermé possède des matières premières appropriées¹⁰. Une question se pose, à savoir qu'advient-il de toute la construction d'un «État commercial fermé» s'il ne dispose pas de matières premières lui assurant une autarchie totale? Est-ce que cette construction perd alors ses assises et s'effondre? Et comme en Europe il n'y a pas de pays pouvant se suffire à lui à l'aide de ses propres matières premières, est-ce que le projet d'étendue économique autarchique a en général un sens quelconque? Ici le philo-

⁸ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 83.

⁹ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 64.

¹⁰ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 93.

sophe est aidé par l'idée d'un élargissement de l'espace économique initial.

Cette idée constitue le point le plus important et à la fois le plus curieux de la prédoctrine du grand espace économique dans la conception de Fichte. Le raisonnement de l'auteur de *L'État commercial fermé* est le suivant: les États issus de la désagrégation de l'Europe homogène médiévale n'ont pas reçu de frontières naturelles. Les frontières naturelles, ce sont des frontières à l'intérieur desquelles le territoire qu'elles renferment constitue une étendue économiquement indépendante et se suffisant à elle-même. «Certaines parties de la surface de la terre, avec leurs habitants, sont nettement prédestinées par la nature même à constituer des entités politiques»¹¹. Elle sont séparées du reste de la terre par de grandes rivières, des mers, des montagnes inaccessibles, avec ceci que ce qui y est essentiel ce ne sont pas des considérations purement militaires, mais des considérations économiques. Pourtant, là où la nature a créé des conditions pour l'existence d'un seul État, il en existe aujourd'hui deux ou davantage. De la violation de ces exigences de la nature résultent des guerres. «Pour éliminer les guerres, il faut supprimer leurs causes. Chaque État doit recevoir ce qu'il a l'intention d'obtenir à l'aide de la guerre, c'est-à-dire ses frontières naturelles»¹². Selon Fichte, ce postulat ne peut être satisfait que par la guerre. Pour liquider une fois pour toutes les causes des guerres sous forme de frontières non naturelles, il faut faire la guerre pour les frontières naturelles. Le philosophe avoue qu'il n'aime pas les guerres, mais il estime qu'en raison de l'actuel état de choses elles sont inévitables et que se lamenter sur quelque chose d'inévitable est absurde.

L'État constitué après une telle guerre, disposant d'un grand espace économique, doit garantir à ses voisins que désormais il ne tentera en aucune façon d'élargir son territoire. Mais il ne peut fournir cette garantie qu'à la condition de s'isoler de l'étranger et de devenir un État autarchique. Il ne s'acquerra la confiance de ses voisins que quand il ne sera pas intéressé à une nouvelle ex-

¹¹ J. G. Fichte, *op. cit.*, pp. 94 - 95. «Gewisse Teile der Oberfläche des Erdbodens samt ihren Bewohnern sind sichtbar von der Natur bestimmt, politische Ganze zu bilden».

¹² J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 97. «Soll der Krieg aufgehoben werden, so muss Grund der Kriege aufgehoben werden. Jeder Staat muss erhalten, was er durch den Krieg zu erhalten beabsichtigt, [...] seine natürlichen Grenzen».

tension de son territoire; en effet, en se coupant du monde il confirmera son autarchie totale¹³.

Nous avons donc clairement formulé la charpente de la doctrine du *Lebensraum*, avec une nette indication de la voie de sa réalisation. L'espace permettant une existence autarchique et indépendante de ses habitants ne peut être que grand par rapport aux étendues économiques des États contemporains à Fichte. L'économie autarchique ne peut être que celle d'une vaste étendue. On peut donc se demander à quelle intention Fichte formulait son postulat d'élargissement des étendues économiques existantes. S'agissait-il d'une constatation exclusivement théorique, sans objectif déterminé, ou bien est-ce que le projet d'un État commercial fermé et élargi était un idéal à réaliser par un État concret? Fichte, il est vrai, n'a nulle part mentionné clairement la Prusse comme destinataire de son ouvrage et s'est efforcé de laisser paraître que ses considérations n'avait qu'une valeur théorique générale, mais la lecture de l'ensemble peut laisser à supposer que tout cela fut écrit en pensant à la Prusse et à l'unification de l'Allemagne. La preuve en est ne fût-ce que la préface même de *L'État commercial fermé* à l'adresse du ministre prussien des finances J. F. Struensee, dont il se dégage une nette intention de le convaincre et de l'encourager à la réalisation d'un grand espace économique allemand. En témoignent aussi certains passages du livre dans lesquels l'auteur traite des frontières non naturelles des États et de la nécessité de les changer par voie de guerre de façon à ce qu'elles englobent de vastes étendues économiques capables d'exister en toute indépendance et de se suffire à elles-mêmes; il mentionne à titre d'exemple la France et l'Angleterre prédestinées par la nature à constituer une étendue économique dans le cadre d'un seul État¹⁴, avec ceci qu'il fait à l'occasion une remarque très

¹³ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 98.

¹⁴ La manière dont les «rêves des philosophes» sont parfois des plus prophétiques peut être illustrée par le projet d'union franco-anglaise de Fichte. En son temps c'était là une utopie complète, mais en 1940, peu avant la capitulation de la France, elle fut bien près d'être réalisée. L'initiative vint du cabinet britannique de la guerre. Le 15 juin 1940, E. Halifax, M. Corbin et R. Vansittart, les membres de la mission économique française à Londres et le général de Gaulle mirent au point en commun un projet de déclaration sur l'union de la France et de l'Angleterre en un seul État avec des organismes communs dans les domaines de la défense, de la politique étrangère, des finances et de l'économie, avec un gouvernement commun pour la durée de la guerre et une citoyenneté commune des habitants de la France et de l'Angleterre. Ce projet fut communiqué téléphoniquement par le général de

caractéristique: «En tant qu'écrivain allemand, je cite un exemple de l'étranger et j'en omets d'autres, plus proches»¹⁵. Il ne fait aucun doute que Fichte pensait aux petits États allemands, mais en postulant leur liquidation par les armes il ne voulait s'attirer les foudres de quiconque parmi les puissants.

Ainsi donc, dans la conception de Fichte le grand espace économique allemand devait être une forme intermédiaire entre les économies des différents petits États allemands et l'économie mondiale. Cet espace devait tenir dans les frontières d'un seul État allemand et ne pas les dépasser, ce qu'impliquèrent les variantes ultérieures de la doctrine du *Grossraumwirtschaft*. Mais Fichte ne posait pas de frontières en matière de nationalités, il se bornait aux frontières naturelles, c'est-à-dire garantissantes une pleine autarchie. À l'appui de ce principe la France et l'Angleterre avaient le droit de se saisir du glaive pour former des deux pays une seule grande étendue économique, et d'après le même principe la Prusse pouvait — pour organiser sa grande étendue économique — s'emparer de nations et de terres non allemandes. Chez Fichte en effet le *Grosswirtschaftsraum* ne peut coïncider qu'avec le *Naturwirtschaftsraum*¹⁶.

En plus des idées de complémentarité et d'élargissement de l'étendue économique, la vision fichteenne du *Grossraumwirtschaft* comporte encore les idées de planification et de stabilisation de la conjoncture économique. Suivant Fichte, seules une séparation complète de l'étranger et une isolation totale des influences négatives de l'extérieur permet la réalisation du plan économique national. Ce plan comprend l'ampleur de la production¹⁷, la somme de monnaie se trouvant en circulation¹⁸ et le montant des impôts. L'État

Gaulle au premier ministre P. Reynaud, mais la chute de son cabinet désactualisa toute l'affaire (W. Churchill, *Their Finest Hour*, New York 1962, pp. 176, 179).

¹⁵ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 96. «So ist es, dass ich als deutscher Schriftsteller ein Beispiel vom Auslande anführe und die näher liegenden vermeide».

¹⁶ Ici, Fichte a précédé aussi de loin la géo-politique. Pour la première fois il posa clairement le problème de l'espace vital qui ensuite engloba toute la géo-politique de R. Kjellen et de K. Haushofer. Les thèses de la géo-politique: le dynamisme de l'espace détermine l'élan des peuples à s'enfermer dans des groupes séparés; les guerres sont des litiges de frontières dont la tendance est d'harmoniser le peuple et l'espace; l'histoire est une lutte des races pour de grandes étendues, résident nettement ou implicitement dans l'*État commercial fermé* de Fichte. R. Kjellen et K. Haushofer n'ont fait que les développer et les confirmer en se servant de l'appareil géo-politique.

¹⁷ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 116.

¹⁸ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 45.

est le régulateur central de l'emploi dans les branches principales de l'économie. Son activité fondamentale est la statistique de l'emploi. A l'appui de cette statistique l'État planifie et règle l'équilibre productif de l'économie. A partir de la quantité de personnes employées dans l'agriculture, de la fécondité du sol et de l'état de la technique agricole, l'État calcule combien le produit d'un agriculteur peut entretenir de travailleurs hors de l'agriculture et combien de matières premières à transformer il est possible de fournir aux producteurs. En fonction de ces calculs il fixe le nombre de personnes «non productives» tolérables dans l'État: artistes, négociants, membres du gouvernement, enseignants et militaires. Tous sont strictement enregistrés par l'État et sans son autorisation aucun d'eux ne peut s'adonner à une activité quelconque de production. De cette manière l'État dispose d'une possibilité de régulation planifiée de l'emploi et de maintien de l'équilibre de l'économie¹⁹. L'État calcule et établit la grandeur de la production nécessaire pour satisfaire aux besoins des citoyens. Par là, la surproduction est impossible. De même, selon Fichte, il n'est pas possible que les producteurs entreposent et dissimulent des marchandises, étant donné que l'État assigne à chaque négociant un producteur-fournisseur dont il est en droit d'exiger la marchandise commandée. Quant aux producteurs, il leur est interdit de vendre leurs articles directement; ils sont tenus de les écouler dans des maisons commerciales désignées. L'État ne contrôle pas directement les producteurs, mais il le fait par l'intermédiaire des négociants. De même, il ne contrôle pas directement les négociants, mais il tient compte des réactions des consommateurs. Si un producteur dissimule des marchandises, l'État en est avisé par le négociant, et si c'est le négociant qui le fait, alors le consommateur le fait savoir à l'État. «Tant que personne ne se plaint on peut supposer que tout fonctionne comme il se doit»²⁰.

La stabilisation de la conjoncture et de toute la vie économique dans l'État commercial fermé est la conséquence finale de son autarchie et de sa planification par l'État. L'État fixe législativement les prix et les maintient à un niveau constant. Pour Fichte, la seule chose possible — et ce avec l'observation de principes adéquats — c'est une réduction des prix, mais en aucun cas leur majoration²¹.

¹⁹ J. G. Fichte, *op. cit.*, pp. 13, 16, 17.

²⁰ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 19. «Solange keiner klagt, ist anzunehmen, dass alles seinen gehörigen Gang gehe»

²¹ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 103

Tout cela ne peut s'effectuer qu'au moyen de lois, et la non-observation de celles-ci est passible de sanctions pénales. De cette façon l'État élimine de la vie des citoyens l'élément du hasard et les libère du souci du lendemain. Leur participation au revenu national n'est pas le résultat d'une chance quelconque, d'un héritage ou d'une position sociale élevée, ou encore l'effet d'une contrainte exercée sur d'autres, mais la conséquence d'une juste répartition accomplie par l'État. Dans la grande étendue économique de Fichte «tous sont au service de l'ensemble et en revanche une juste part leur revient dans les biens de l'ensemble. Personne ne peut s'enrichir d'une façon extraordinaire et personne non plus ne peut s'appauvrir. Tous les individus ont une situation assurée, et partant la continuité tranquille et sans troubles des l'ensemble est elle aussi assurée»²². Ensuite, la stabilisation des prix est impensable sans stabilisation de la valeur monétaire. La quantité et la valeur de la monnaie ne peuvent être changées librement; seul l'État est habilité, dans des cas exceptionnels, à procéder à des changements de ce genre, mais encore doit-il lui aussi s'en tenir à certains principes constants²³. C'est là un postulat à ce point important que Fichte en fait l'une des règles fondamentales de l'État et exige que chaque souverain, en prenant place sur le trône, s'engage par une acte séparé et engage ses successeurs à respecter cette règle²⁴.

Ainsi se présente l'ensemble des idées formant la vision de l'économie du grand espace de Fichte. Mais comment se représentait-il la réalisation de cet idéal? J'en ai déjà parlé en examinant les différentes idées constituant l'«État commercial fermé», mais cette question mérite d'être analysée de plus près étant donné que Fichte lui-même s'est beaucoup étendu là-dessus dans son ouvrage, beaucoup plus que sur le problème du fonctionnement de l'économie du grand espace traité d'une manière fort générale. Ainsi, pour le philosophe, afin qu'une telle économie fonctionne normalement il faut qu'elle soit isolée de l'étranger, ce à quoi aboutit le retrait de la monnaie possédant une valeur étrangère et son remplacement par une autre (de cuir, de métal, de papier, etc.) sans autre valeur que celle assignée par l'État²⁵, une monnaie sans force de paiement

²² J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 25.

²³ J. G. Fichte, *op. cit.*, pp. 40, 103.

²⁴ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 103.

²⁵ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 101.

à l'étranger et n'ayant cours qu'à l'intérieur de l'État. Fichte tient secrets les détails de ce changement monétaire pour ne pas susciter de doutes et de méfiance au sein de la population quant aux suites de toute l'opération. D'ailleurs celle-ci devrait s'effectuer soudainement et d'un seul coup, mais sans emploi de quelque contrainte que ce soit. Tout simplement, un jour tout l'or et l'argent se trouvant en possession de la société perdraient leur valeur en tant que moyens de paiement et seraient remplacés par une nouvelle monnaie nationale²⁶. Par ce changement monétaire l'État prendra le monopole de la monnaie mondiale ayant cours à l'étranger. Cela lui permettra aussi, pendant la période transitoire, de prendre en mains la totalité du commerce extérieur qui se maintiendra partiellement tant que la grande étendue économique ne produira toutes les marchandises jusque-là importées. L'État prendra également sur lui le rôle de liquidateur des engagements réciproques des négociants nationaux et étrangers²⁷. Ainsi donc, le grand espace économique disposera de deux moyens de paiement: national se trouvant entre les mains tant de l'État que des citoyens, et mondial pour le commerce extérieur exclusivement et dont seul l'État pourra se servir. Le rôle de ce deuxième moyen diminuera au fur et à mesure que l'économie du grand espace se rendra indépendante, mais il ne disparaîtra jamais complètement étant donné qu'il sera utilisé pour payer d'éminents spécialistes amenés de l'étranger: chimistes, physiciens, mécaniciens, artistes et fabricants²⁸.

Immédiatement avant la réforme monétaire l'État devrait acheter toutes les marchandises étrangères se trouvant dans le pays. Cela devrait être accompli au cours d'une seule journée tenue secrète et connue seulement des personnes désignées pour s'acquitter de cette action. Le but, avoir une idée des réserves de marchandises étrangères dans le pays et des besoins dans ce domaine, ainsi que la garantie de l'efficacité de la réglementation législative de leurs prix²⁹.

Simultanément, l'État doit s'assurer des frontières naturelles. Comme le gouvernement entrera en possession d'une somme énorme, il pourra l'employer pour l'achat à l'étranger de tous les armements nécessaires, il sera à même de devenir une puissance telle que per-

²⁶ J. G. Fichte, *op. cit.*, pp. 104 - 105.

²⁷ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 113.

²⁸ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 116.

²⁹ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 111.

sonne ne pourra lui opposer de résistance. En résultat il pourra obtenir ses frontières naturelles sans effusion de sang. Ses opérations militaires auront plutôt le caractère de marches d'occupation que d'expéditions guerrières³⁰. Immédiatement après l'occupation des nouveaux terrains, l'État y procédera à la même réforme monétaire que dans le pays même. Il sera indiqué de se livrer par la suite à des déplacements de population pour que disparaissent les différences entre les anciens et les nouveaux citoyens de l'État. Ceci aura en outre une influence bienfaisante sur le niveau de l'économie. A la fin de l'occupation, le gouvernement publiera un manifeste à l'adresse de tous les États, dans lequel il justifiera ses mesures par la nécessité de posséder des frontières naturelles. En même temps il fera solennellement le serment de ne s'allier désormais avec aucun État et de ne dépasser sous aucun prétexte ses frontières actuelles³¹.

Tout le projet de grand espace économique a été couronné par Fichte d'une vision d'heureuses années après sa réalisation. Il n'y aura plus de guerre puisque l'État possédera des frontières naturelles. Et comme il n'aura personne à attaquer, personne ne l'attaquera non plus³².

«Le gouvernement de l'État décrit aura rarement besoin de recourir aux punitions et de mener de fastidieuses enquêtes. La pression de la véritable misère ou la crainte de l'avenir en tant que sources principales des délits parmi les personnes privées auront été éliminées; de nombreux abus seront absolument impossibles par suite de l'ordre sévère introduit de même on n'aura pas à craindre les délits contre l'État, les révoltes et les troubles. Les sujets se sentiront bien et le gouvernement sera devenu leur bienfaiteur [...]. Il va de soi qu'au sein d'une telle nation fermée, dont les membres ne co-existeront qu'entre eux [...] se formeront très vite une haute fierté nationale et un net caractère national. Elle deviendra autre, totalement nouvelle»³³.

³⁰ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 119.

³¹ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 120. En 1940, toute la presse allemande assurait que le *Lebensraum* allemand n'englobait pas le territoire de l'Union Soviétique.

³² J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 125.

³³ J. G. Fichte, *op. cit.*, pp. 126 - 127. «Die Regierung des beschriebenen Staates hat selten zu strafen, selten gehässige Untersuchungen anzustellen. Die Hauptquelle der Vergehungen von Privatpersonen gegeneinander der Druck der wirklichen Not oder die Furcht der zukünftigen, ist gehoben und eine grosse Anzahl von Vergehungen sind durch die eingeführte strenge Ordnung ganz unmöglich gemacht. Verbrechen gegen den Staat, Aufwiegelung und Aufruhr ist ebensowenig zu befürchten. Es ist den Untertanen wohl und die Regierung ist die Wohltäterin gewesen. [...]. Es ist klar, dass unter einen so geschlossenen Nation, deren Mitglieder nur unter einander [...] leben [...] sehr bald ein hoher Grad der National Ehre und ein scharf bestimmter Nationalcharakter entstehen werde Sie wird eine andere, durchaus neue Nation».

III

L'Etat commercial fermé et la conception du grand espace économique qu'il comporte est l'expression du tournant profond et essentiel qui s'accomplit dans les points de vue de Fichte vers la fin du XVIII^e siècle. Avec le déclin de ce siècle il abandonna toutes ses convictions principales et ses idéaux, ses objectifs et ses intentions. Pour le siècle nouveau il devint le héraut de conceptions totalement différentes, le combattant de nouveaux idéaux. Ce tournant fut à ce point si violent, les nouvelles positions si différentes des précédentes que l'on peut parler sans exagération d'un esprit absolument nouveau. Les changements survenus dans sa philosophie concernaient ses points de vue sur la France, sur la possibilité de création d'une fédération des États européens, sur la rôle de l'État et sur l'humanisme.

Cet ancien enthousiaste de la France et de la révolution française, admirateur du rationalisme français et de la nation française, plein d'ardeur à servir la France à laquelle il attribua dans ses *Lois de la nature* la place centrale dans la ligue des États républicains de l'Europe, devint un adorateur de la Prusse. Rebuté par la politique républicaine de la France qu'il estimait — comme il l'écrivit dans une lettre à Jung — ne se différencier en rien de l'ancienne politique de ses adversaires sinon être plus dégoûtante, il se tourna vers la Prusse qui était l'opposé de la France. Et c'est pourquoi il tailla à sa mesure son nouvel idéal d'économie et d'État. Autrefois il avait considéré la France comme le soldat de la liberté de toutes les peuples d'Europe et comme le porte-parole de l'idée d'une fédération des États européens; il attribuait un idéal plus modeste à la Prusse, celui d'organisatrice d'une grande étendue économique dont les principales parties intégrantes devaient être les petits États allemands. Ce pas de pionnier de la Prusse devait entraîner d'autres États européens et constituer le début d'une curiosité spécifique: une ligue d'États européens civilisés et fermés. Ce devait être une union d'États non liés les uns aux autres, complètement isolés les uns des autres. Pour accomplir sa mission, la France était prédestinée par la grande révolution sociale; la Prusse — par la «révolution philosophique de Kant» accomplie aux temps de Frédéric II.

Ce détournement de la France vers la Prusse dérivait sans aucun doute de ce que Fichte avait perdu sa foi en la possibilité d'une

fédération européenne d'États républicains. Lui-même membre de la loge maçonnique du «York royal»³⁴ et jadis partisan ardent de l'idéal d'un État européen unique sous forme d'États nationaux fédérés (*Völkerstaat*), Fichte abandonna en 1800 l'espoir que sous l'influence de sages constitutions et du progrès de la culture disparaîtraient les différences entre les gens consécutives aux climats et aux moeurs. Dans *L'État commercial fermé* il considère comme irréaliste l'aspiration à fusionner toutes les particularités nationales pour en faire des caractéristiques humaines générales. L'aspiration à se sentir partout chez soi et à ce que son chez-soi soit partout a pour résultat qu'on n'est nulle part chez soi³⁵. Personne en effet n'abolira les différences entre les nations. La seule exception faite par Fichte est le savoir auquel il ne pose aucune frontière dans sa circulation entre les nations. A part lui, toute la vie de l'État devrait être hermétiquement enfermée dans ses frontières³⁶.

Un tournant extrême s'accomplit également dans les points de vue de Fichte sur l'État. Pas bien longtemps auparavant, en 1796, dans *Grundlage des Naturrechts* il avait professé la doctrine de la souveraineté de la nation et du contrat social comme base de l'existence de l'État. L'unique tâche de l'État était de défendre les droits naturels de l'homme, et avec le temps — devenu inutile — il devait disparaître. La liberté et l'égalité étaient les idéaux et les objectifs du développement humain. Par contre aussi bien *Les vocations de l'homme* que *L'État commercial fermé* (les deux ouvrages parurent en 1800) constituent une apothéose de la loi, de l'ordre et de la discipline. Toute la conception de la grande étendue économique est fondée sur la foi en l'efficacité des moyens dont l'État dispose, en l'honnêteté du gouvernement, la discipline des employés de l'administration, la solidarité et la subordination des citoyens.

Et dans *L'État commercial fermé* on ne trouve pas de trace de l'ancien humanisme révolutionnaire de Fichte en 1793. Sa vision d'un espace économique fermé est le contraire de l'individualisme juvénile du philosophe: elle est absolutiste et despotique³⁷. Le garrotage de la liberté humaine exigée par les grands réformateurs n'est rien en regard des sacrifices et des restrictions exigée par la

³⁴ *La grande encyclopédie*, Paris (vers 1893), t. XVII, pp. 763 - 769.

³⁵ J. G. Fichte, *op. cit.*, pp. 129 - 130.

³⁶ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 130.

³⁷ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 129.

conception fichtéenne du grand espace économique³⁸. A cet égard Fichte était plus dur que Licurgue, Savonarole ou Calvin.

L'année 1800 fut dans la personnalité du philosophe un revirement de l'humanisme révolutionnaire vers ces déviations du nationalisme auxquelles on a donné beaucoup plus tard le nom de chauvinisme.

Telle est la généalogie psychique de la conception fichtéenne du grand espace économique. Par contre sa généalogie socio-économique conduit à la situation de l'Allemagne dans la seconde moitié du XVIII^e. Le démembrement de l'Allemagne en une multitude de petits États de territoires très restreints fit qu'ils ne purent créer d'étendues économiques indépendantes dans leurs frontières. Leur mercantilisme se limitait au subventionnement par l'État d'une fabrique de porcelaine ou d'une autre, ou encore d'une fabrique de tissu qui de toute manière travaillaient principalement pour les besoins de la cour ou de l'armée. Le plus souvent il s'agissait d'une imitation caricaturale des modèles français. Seules l'Autriche et la Prusse pouvaient dans leur politique mercantile se rapprocher du niveau de la France. Mais les enclaves territoriales occidentales les gênaient. Rien ne causait autant de préjudices au mercantilisme autrichien et prussien que la Saxe et les villes du Reich³⁹. Leur isolement rendait impossible la réalisation de nombreux projets économiques de la Prusse et de l'Autriche. De ce fait le commerce ne pouvait se développer ni entre les États allemands ni entre eux et le reste de l'Europe. Ainsi donc la Prusse du XVIII^e siècle, malgré une initiative économique en matière de développement de l'agriculture et en dépit de la politique mercantile, était un pays économiquement arriéré par rapport aux États de l'Europe occidentale. Insuffisamment forte pour se produire sur les marchés mondiaux, elle ressentait les conséquences négatives de cet état de choses sur sa propre économie. Cela concernait aussi bien l'agriculture que l'artisanat et l'industrie en train de naître. Les exportations libres de céréales se répercutaient négativement sur les prix intérieurs de ces dernières et donnaient lieu à des litiges entre les villes et la noblesse. Dans la crainte d'une hausse des prix, les villes exigeaient que les exportations de céréales fussent limitées aux quantités non vendues

³⁸ J. G. Fichte, *op. cit.*, pp. 85, 92, 94, 115, 124.

³⁹ H. Sieveking, *Grundzüge der neueren Wirtschaftsgeschichte vom XVII Jhdt. bis zur Gegenwart*, Leipzig 1923, p. 33.

sur les marchés intérieurs. En revanche les rois de Prusse, et ce durant tout le XVIII^e siècle, s'en tenaient obstinément à une politique d'exportations libres des céréales, interdisant en même temps la pratique du commerce et de l'artisanat à la campagne⁴⁰. Tant dans l'artisanat que dans l'industrie naissante, la Prusse n'était pas en mesure de résister aux influences de l'étranger. Tout ce qui aux temps de Frédéric le Grand s'était montré prometteur pour l'artisanat et l'industrie commença à disparaître après sa mort. Entourés de douanes défensives, malgré des privilèges en matière d'impôts et la protection du gouvernement, l'artisanat et les embryons d'industrie ne faisaient pas montre d'assez d'indépendance et de vitalité face à la concurrence étrangère. Le nombre d'ouvriers industriels passa de 177 025 en 1789 à 159 700 en 1791; la valeur globale de la production de produits fabriqués, malgré une majoration notable de leurs prix au cours des années 1789 - 1796, n'augmenta que de 34 160 321 talars à 35 millions et le profit net diminua de 133 000 talars⁴¹.

C'est de cette situation économique de l'Allemagne, et principalement de la Prusse, que provient la conception fichteenne de l'état commercial fermé. Fichte connaissait parfaitement la situation économique de l'Allemagne à l'époque⁴². Fils d'un tisserand lussacien, toutes les difficultés mais aussi toutes les possibilités du métier de son père lui étaient très familières. Il voyait l'économie nationale à travers l'atelier du tisserand, ce dont il donna un témoignage en illustrant ses points de vue par des exemples pris dans sa contrée natale, dans la situation dans laquelle se trouvaient les matières premières textiles⁴³ et les tisserands de la Saxe. Il savait il est vrai s'élever en même temps au-dessus des différents domaines de la vie économique et englober le tout par sa pensée, mais il ne pouvait s'empêcher de transposer à toute la vie économique ses diagnostics et sa thérapie concernant le tissage. Et comme celui-ci se trouvait menacé aussi bien du côté des matières premières que de celui des produits finis principalement par la concurrence étrangère, Fichte ne voyait son salut que dans une séparation totale de l'étranger. Il estimait que ce remède était aussi le mieux approprié pour éli-

⁴⁰ H. Sieveking, *op. cit.*, p. 36.

⁴¹ E. Wolff, *Grundriss der preussisch-deutschen sozialpolitischen und Volkswirtschafts-Geschichte von 1640 - 1900*, Berlin 1904, p. 80.

⁴² J. G. Fichte, *op. cit.*, pp. 86 - 88.

⁴³ J. G. Fichte, *op. cit.*, pp. 117 - 118.

miner les insuffisances et stimuler le développement de toute l'économie allemande. De là l'idée d'un État commercial fermé.

Étant donné que Fichte considérait son livre à ce sujet comme la meilleure oeuvre de sa vie, une autre question se pose encore, à savoir quelle est la valeur théorique de ce premier projet allemand d'économie du grand espace?

Toute la théorie de Fichte renferme indubitablement une série d'idées justes qui non seulement résistent à la critique théorique, mais — comme l'a montré l'histoire — ont fait pratiquement leurs preuves. Parmi ces idées figure avant tout la théorie d'une double monnaie: l'une pour le commerce intérieur et l'autre pour les échanges internationaux. L'idée de séparer la monnaie nationale de l'or était révolutionnaire aux temps de Fichte; le philosophe la formula clairement et la justifia comme il se devait. Sa réalisation n'eut lieu qu'après la Première Guerre mondiale dans certains pays qui mirent en circulation des billets de banque en quantités indépendantes des réserves d'or pour n'utiliser l'or que dans le commerce international. En effet, là où l'on procède à une expérience économique quelconque mobilisant les forces de toute la nation, une élimination des influences négatives de l'étranger est indispensable, et précisément le réseau des attaches monétaires peut très aisément se trouver pénétré par des impulsions étrangères qui suscitent des troubles à l'intérieur du pays. L'unique issue est donc de séparer dans le pays la circulation monétaire de l'or et d'utiliser ce dernier pour les échanges avec l'étranger.

L'idée du *clearing*, de comptes sans espèces dans le commerce extérieur, est aussi une idée originale pour l'époque⁴⁴. Chez Fichte, le *clearing* a une portée très limitée: il sert seulement à liquider les prétentions réciproques dans le commerce de l'État avec les autres pays; il doit mettre fin aux échanges avec l'étranger, permettre un isolement définitif et complet. Cette idée trouva une vaste application dans les relations économiques internationales au XX^e siècle, et en particulier dans les accords commerciaux du III^e Reich avec les États de l'Europe du Sud-Est avant la Seconde Guerre mondiale.

Et enfin parmi les éléments positifs de la théorie de Fichte il convient de compter les exceptions admises dans le domaine de l'autarchie strictement comprise. Elles témoignent d'une connaissance

⁴⁴ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 112.

des principes fondamentaux du fonctionnement de l'économie nationale et sont contraires au caractère utopique attribué au projet de Fichte. Le philosophe tolérait une ouverture des frontières de son État commercial fermé dans trois buts seulement: pour faire venir à n'importe quel prix de l'étranger des savantes et des spécialistes des domaines de la science et de la technique⁴⁵ et envoyer à l'étranger, aux frais de l'État, ses propres savants et artistes⁴⁶; pour importer des machines devant être ensuite produites dans le pays même⁴⁷; pour échanger des produits de la terre avec les pays disposants de conditions particulièrement favorable de culture par exemple de la vigne, du froment⁴⁸. Par conséquent une situation privilégiée du capital spirituel, et celle sans restrictions, ensuite certaines formes seulement du capital réel, et enfin une sphère très limitée en matière de biens de consommation. Pour autres personnes et biens, les frontières du grand espace économique sont des murs infranchissables.

Cependant, ces valeurs positives de la conception fichtéenne du *Grossraumwirtschaft* — peu nombreuses du reste — disparaissent presque totalement dans l'ombre de son principal défaut: le caractère statique de toute la théorie de l'économie du grand espace. Ici, Fichte s'est révélé un enfant du XVIII^e siècle et de sa glorieuse école classique naissante dans l'économie. Les classiques en effet, en adoptant certains principes (la liberté économique, l'immuabilité des conditions de gestion, etc.) n'examinaient les attaches entre les éléments du système économique que dans leur phase finale d'équilibre. Dans leurs études, ils excluaient le temps. De cette manière ils n'obtenaient donc qu'une image de l'interdépendance entre les diverses grandeurs économiques (les prix, l'offre, la demande, etc.), mais perdaient de vue les changements survenant dans le temps, et ce aussi bien du côté des éléments du système économique que de celui des facteurs économiques (conditions de gestion), et ils omettaient aussi leurs influences réciproques. Partant, le dynamisme de l'économie se trouvait en dehors de la sphère de leurs constructions théoriques.

⁴⁵ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 116.

⁴⁶ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 124. «[...] on ne devrait pas permettre plus longtemps les voyages pour une vaine curiosité [...]».

⁴⁷ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 117.

⁴⁸ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 122.

Le philosophe a donné une image d'économie du grand espace complètement statique. Tous ses éléments principaux sont constants : la population, le territoire, la quantité de monnaie, les prix, etc. Et pour cette raison, une fois monté le mécanisme peut fonctionner en permanence et sans avaries dans l'isolement du monde. L'État peut tout calculer et planifier à la perfection ; au lieu du hasard et de la course insensée à l'usage — une certitude et une sécurité de ce qu'on possède, un avenir assuré. Mais il suffit de dynamiser l'élément fondamental de ce système qu'est la population pour que toute la conception du *Grossraumwirtschaft* autarchique s'écroule. Il suffit de supposer — ce qui est très possible et même certain — que tôt ou tard la population enfermée dans l'État commercial se multipliera et il peut alors s'avérer que les matières premières ne suffiront pas pour les besoins du nombre accru de citoyens. Au début on peut remédier à cette disproportion en augmentant le rendement des cultures, mais avec des mises de fonds accrues l'économie ne tardera pas à refouler les surplus allant en diminuant et a se heurter à la barrière technique de l'autarchie. Il peut aussi s'avérer que le développement simultané de la technique exige de nouvelles matières premières absentes sur le territoire de l'État, mais présentes sur le territoire voisin. Par exemple l'uranium sans lequel il ne peut y avoir de pleine autarchie. Il apparaît alors que les frontières naturelles d'hier ne le sont plus aujourd'hui, que le grand espace économique qui hier encore se suffisait à lui-même ne le peut plus aujourd'hui. Quelle est l'issue à cet état de choses ? Les réalisateurs de certaines pensées de Fichte adoptèrent dans le III^e Reich la thèse de la nécessité d'un élargissement du *Lebensraum* allemand, c'est-à-dire — en employant le langage de Fichte — la nécessité de fixer de nouvelles frontières naturelles à l'économie du grand espace. Mais Fichte — tout au moins ouvertement dans son livre — repoussait cette éventualité. Selon lui, après sa création l'État commercial fermé doit connaître une fois pour toutes une paix absolue. « Les journaux ne contiendront plus dès lors de récits sur des guerres et des batailles, sur la conclusion de paix ou d'alliances, puisque tout cela aura disparu du monde »⁴⁹. Dans cette situation, le rejet du principe de l'autarchie, ou bien — en la conservant — le déplacement des frontières naturelles sur de nouvelles positions, devien-

⁴⁹ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 130.

nent des nécessités logiques. Maintenir une pleine autarchie et des frontières naturelles constantes est chose impossible à longue échéance. Et là apparaît toute la fragilité de la conception statique de l'économie du grand espace. Le dynamisme de la vie la renverse.

On en vient aux mêmes conclusions en partant de la position du pays voisin de l'État commercial fermé. Si en faveur de l'État commercial fermé ce pays a perdu une partie de son territoire qui était nécessaire au premier pour atteindre une autarchie totale, cet état de choses ne doit pas durer éternellement. Le pays ainsi lésé peut se consolider économiquement et exiger la restitution des étendues qui lui ont été enlevées en motivant sa mesure de la même façon que son voisin, par la nécessité d'acquérir des frontières naturelles susceptibles de lui assurer une autarchie. Lui aussi a le droit de créer une grande étendue économique fermée. Par conséquent la guerre n'est pas du tout exclue quoique Fichte l'élimine complètement de sa vision des États commerciaux fermés.

L'ironie du sort voulut que le philosophe n'eut pas à attendre longtemps pour se rendre compte lui-même de ce qu'est l'aspiration brutale à créer un grand espace économique. Cinq ans après la parution de *L'État commercial fermé*, Napoléon — qui certainement ne connaissait pas ce livre — entreprit la réalisation de certaines de ses idées. Voulant constituer des États-Unis d'Europe sous l'égide de la France⁵⁰, le 21 novembre 1806 il enferma tous les territoires qui se trouvaient sous son pouvoir dans un grand espace économique. Simultanément, à la suite de la proclamation du blocus continental de l'Angleterre apparut sous la direction de la France un grand espace économique autarchique qui à bien des égards était la réalisation des idées de Fichte. Et il est vrai que les verdicts de l'histoire sont insondables: la création de cet espace fut proclamée à Berlin. Là justement où Fichte avait rêvé d'une grande étendue économique allemande. Mais le philosophe n'y était plus. Quand la France se fut emparée de la Prusse, il se réfugia tout d'abord

⁵⁰ Dans son second testament, destiné à son fils et dicté peu avant la mort à Montholon, Napoléon exprima comme suit sa dernière volonté politique: «J'ai été obligé de tenir l'Europe de court par les armes [...]. Mon fils doit être l'homme des nouvelles idées et de cette cause à laquelle j'ai assuré partout le triomphe: l'unification de l'Europe par les liens indissolubles d'une fédération [...]. Ce à quoi j'aspirais par la contrainte des armes sous la pression des circonstances, il pourra l'obtenir avec l'accord de tous [...]». (Citation d'après E. Ludwig, *Napoléon*, Berlin 1931, pp. 658 - 661).

à Królewiec, puis à Mémel et à Copenhague. Il ne retourna à Berlin qu'en 1807. En 1813, le franc-maçon Fichte, autrefois soupçonné d'athéisme et pour cette cause chassé d'Iéna, demanda à entrer comme prédicateur dans l'armée prussienne, mais il se heurta à un refus. On ne lui permit pas non plus de prendre part à la guerre contre la France dans les rangs de l'armée active. Il se consacra donc à soigner les blessés et ayant attrapé une maladie contagieuse dans un hôpital il mourut le 29 janvier 1814. Ainsi donc il voua les dernières années de sa vie à la lutte contre sa propre conception de grand espace économique non pas réalisée par la Prusse, mais par la France. Ce fut ainsi que se fit ressentir le défaut fondamental du *Grossraumwirtschaft* fichtéen — son caractère statique.

Outre la staticité, la théorie de Fichte accuse des fissures dans la motivation des principes de la pleine autarchie. Premièrement — comme l'estime Fichte — pour l'atteindre il est nécessaire d'importer la pensée scientifique et technique étrangère. A l'époque la Prusse était un pays économiquement arriéré et le philosophe se rendait parfaitement compte que sans faire venir de savants de l'étranger ou sans les résultats de leur travail sous forme de machines, il n'était pas possible de penser à la constitution et au maintien d'une étendue économique autarchique. Il est une difficulté dont Fichte ne tenait pas compte, à savoir que les autres États commerciaux, fermés ou non, peuvent refuser d'exporter leur propre pensée sous forme de voyages de savants ou de moyens de production. C'est là une éventualité fort probable qui met en question toute la construction de l'espace économique fermé. Mais même si des États tiers acceptent les transactions proposées par l'État fermé dans tous les cas exceptionnels pouvant ébranler l'autarchie, le problème ne s'en trouve pas pour autant résolu. En effet il y a encore la question du paiement des techniciens et des savants, des machines et des produits en provenance de zones climatiques privilégiées. Fichte parle de l'or et de l'argent qui se retrouveront dans les caisses de l'État à la suite de leur retrait de la circulation interne et de leur remplacement par une monnaie faite d'une matière de peu de valeur ou sans valeur du tout. Mais l'or et l'argent obtenus de cette manière ne peuvent suffire que pour un temps plus ou moins long. On en vient donc à la nécessité de payer par ses propres exportations, ce que Fichte ne mentionne pas. Cela constituerait en effet une très sérieuse compromission des principes de l'autarchie et susci-

terait à nouveau tous les anciens soucis découlant du commerce extérieur et que Fichte veut épargner à son État par un isolement de l'étranger.

Deuxièmement, Fichte prétend d'une manière très générale et absolue que l'autarchie ne signifiera pas des restrictions dans la satisfaction des besoins. Car si on dispose de matières premières appropriées — et dans l'État fermé cela résultera de ses frontières naturelles — il n'y a pas de raison de ne pouvoir tout produire à l'intérieur du pays⁵¹. Mais déjà dans les pages suivantes de ses considérations, l'auteur de *L'État commercial fermé* se rend compte que cette thèse est trop absolue et il l'affaiblit en introduisant une différenciation entre «les besoins qui véritablement peuvent contribuer à la santé, et ceux qui ne sont appuyés que par l'opinion»⁵². Et il ne reconnaît qu'aux premiers le droit d'être satisfaits dans l'étendue économique fermée. Il ne refuse pas aux citoyens de son État le droit à des fourrures ou à des vêtements d'été, mais il estime que cela ne doit pas être nécessairement des fourrures de zibeline ou des vêtements de soie si dans le pays il n'y a ni zibelines ni vers à soie. Sans aucun regret cette fois, Fichte prive ses citoyens de dentelles et de broderies qui ne rendent les vêtements ni plus chauds ni plus durables⁵³. Sentant que cette argumentation pourrait aussi lui attirer des reproches il a recours à une transition: du terrain de l'économie il passe sur celui des bases vitales générales et cherche dans une attitude spatiale envers la vie un soutien pour les raisons économiques.

«Demander pourquoi je ne peux pas avoir de la marchandise de cette qualité, produite peut-être dans un autre pays quelconque, c'est demander: pourquoi je ne suis pas habitant de ce pays, et c'est exactement la même chose que si un chêne se demandait: pourquoi je ne suis pas un palmier et inversement. Chacun doit être satisfait de la sphère dans laquelle la nature l'a placé et de tout ce qui résulte»⁵⁴.

⁵¹ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 93.

⁵² J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 94.

⁵³ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 94.

⁵⁴ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. 16. «Fragen, warum soll ich die Ware nicht in derjenigen Vollkommenheit haben, in welcher sie etwa in einem anderen Lande verfertigt wird, heisst fragen: warum bin ich nicht ein Einwohner dieses Landes, und ist gerade so viel, als ob der Eichbaum fragen wollte: warum bin ich nicht ein Palmbaum und umgekehrt. Mit der Sphäre, in welche ihn die Natur setzte und mit allem, was aus dieser Sphäre folgt, muss jeder zufrieden sein». Une phrase de H. Goering dans un discours prononcé le 28 octobre 1936 résonne comme un écho de ces mots. Il acheva comme suit son

Cela signifie un enlèvement de tout le raisonnement économique de Fichte. Car pour la dure réalité économique, les beaux mots, même héroïques, ne suffisent pas.

En outre la théorie de Fichte comporte encore un défaut économique: quoiqu'il soit indubitable qu'un sérieux mérite du philosophe ait été de proposer une planification centrale en précédant ainsi le postulat des économistes, la grande lacune de cette proposition est d'avoir insouciamment omis les difficultés que la planification centrale a à vaincre. Fichte n'était pas économiste et son *État commercial fermé* n'est pas un traité d'économie, ce qui fait qu'il pouvait ne pas entrer dans les détails. Mais un projet d'État futur, faisant de la planification centrale le principal élément du mécanisme économique, ne devrait pas — pour avoir une chance de réalisation et pour se gagner des partisans — se borner à une formule magique selon laquelle l'État calculera tous les besoins des citoyens, préverra et planifiera la production qui elle-même correspondra exactement au plan, il ne s'avérera jamais nécessaire de majorer les prix ni de modifier la quantité d'argent en circulation. La planification n'est pas une panacée, elle recèle une multitude de complications et de surprises. C'est pourquoi dans son projet, Fichte aurait dû saisir les plus importantes d'entre elles, les soumettre à la critique et indiquer les moyens d'y remédier, comme il l'a fait en présentant le plan de nouveau système monétaire. D'emblée son idée aurait été plus réelle et plus attrayante.

Fichte n'a pas créé la doctrine du *Grossraumwirtschaft* dans la forme qui en fit un instrument de la politique du III^e Reich, mais sans les idées que renferme sa conception de l'économie du grand espace il n'y aurait pas eu de *Grossraumwirtschaft* hitlérien. Bon nombre de ses pensées ont ressuscité dans le III^e Reich après cent trente ans. Entre-temps il y a eu d'autres versions de la doctrine du *Grossraumwirtschaft*. S'il s'agit de la version fichtéenne, les suppositions du philosophe se sont vérifiées.

«L'auteur estime que le présent projet également peut ne demeurer qu'un exercice scolaire sans suites dans le monde réel, un maillon de la chaîne de son système en formation progressive, et il serait satisfait si la publication de ce

appel aux Allemandes afin qu'elles se limitent aux marchandises nationales: «C'est un péché de vouloir constamment acheter, que de vouloir avoir justement ce que la nature ne fournit pas à ce moment-là» (*Handwörterbuch der Betriebswirtschaft*, Stuttgart 1939, t. II, p. 2.162.).

plan incitait d'autres à réfléchir plus profondément à ces questions; peut-être tomberont-ils sur une idée ou une autre, utile et applicable [...]. L'auteur s'en tient nettement et à dessein à ces buts»⁵⁵.

Effectivement, les idées qu'il avaient jetées dans son *État commercial fermé* ont été reprises par toute une pléiade d'auteurs des XIX^e et XX^e siècles pour se trouver en fin de compte à la base de la doctrine formée dans les années trente de notre siècle et qui prit le nom de doctrine du *Grossraumwirtschaft*. Après cent quatorze ans, pendant la Première Guerre mondiale, F. Naumann y est revenu dans sa vision d'une économie du grand espace d'après-guerre dans les frontières de ladite *Mittleuropa*:

«Après la guerre tous les peuples pourront parler de perturbations économiques et tous salueront les échanges commerciaux, mais nous seuls avons appris et expérimenté quelque chose de particulier, nous, les *Mittleuropäer*, qui avons vécu l'«État commercial fermé», les rêves hardis du philosophe allemand Fichte, réalisés chez nous pendant la guerre grâce à la volonté du sort et aux capacités de la nation. Nos ennemis rêvaient de les diriger contre nous, mais Dieu, celui auquel Fichte croyait et sur lequel il enseignait, a décidé de les tourner à notre avantage»⁵⁶.

En 1916, un autre partisan de Fichte renoua avec ses idées: W. Daitz — plus tard principal créateur de la variante nazie de la doctrine du *Grossraumwirtschaft* et le plus grand idéologue économiste de l'Allemagne hitlérienne. Selon lui la guerre avait engendré la nécessité d'attaches et de dépendances réciproques dans les deux blocs belligérants. Elle avait abouti aussi à une association des inté-

⁵⁵ J. G. Fichte, *op. cit.*, p. XXVIII. «Der Verfasser bescheidet sich daher, dass auch dieser Entwurf eine blosser Übung der Schule ohne Erfolg in der wirklichen Welt bleiben möge, ein Glied aus der Kette seines allmählich aufzuführenden Systems, und begnügt sich, wenn er durch die Bekanntmachung desselben anderen auch nur die Veranlassung geben sollte, über diese Gegenstände tiefer nachzudenken und vielleicht auf eine oder die andere [...] nützliche und anwendbare Erfindung zu geraten und er schränkt ausdrücklich und wohlbedacht auf diese Zwecke sich ein».

⁵⁶ F. Naumann, *Mittleuropa*, Berlin 1915, p. 135. «Alle Nationen werden dann nach dem Kriege von Wirtschaftsstörungen erzählen können, alle werden den neuen Austauschzustand begrüßen, aber etwas Bestimmtes, Besonderes gelernt und erfahren haben dann doch nur wir Mittleuropäer, die wir den „geschlossen Handelsstaat“ erlebt haben, den kühnen Traum des deutschen Philosophen Fichte, der durch Schicksal und Volksanlage bei uns im Kriege sich verwirklichte. Die Feinde gedachten es böse mit uns zu machen, aber Gott, so wie ihn Fichte glaubt und lehrt, gedachte es gut zu machen».

rêts des sociétés et de toute l'économie nationale avec les intérêts de l'État.

«Cette fusion des intérêts requiert à son tour l'existence d'un territoire d'État commercial fermé. Une telle communauté d'intérêt n'est possible que sous cette forme économique. L'union économique centro-européenne devrait apporter aux puissances centrales une forme moderne d'État commercial fermé»⁵⁷.

Les mots de Daitz rappellent la vieille vérité qui dit que les doctrines ne meurent pas. Mises au rebus après les défaites même les plus lourdes de leurs réalisateurs, elles renaissent tôt au tard. Quelqu'un les sort de l'oubli, les époussette soigneusement et précautionneusement pour ne pas leur enlever la splendeur de la palme des ans, les adapte aux conditions changées et s'en sert pour continuer la lutte. C'est ce que F. Naumann et W. Daitz ont fait avec les idées de Fichte, et ce que d'autres feront dans des années avec leurs propres conceptions.

⁵⁷ W. Daitz, *Zum Umbau der Volks- und Weltwirtschaft*. Il s'agit d'un article publié pour la première fois dans le bi-mensuel de Francfort («Das Freie Wort» / 16 Jhg., no 15/16, 1916) et reproduit dans *Nationale Wirtschaftsordnung und Grossraumwirtschaft, Jahrbuch der Gesellschaft für europäische Wirtschaftsplanung und Grossraumwirtschaft*, Dresden 1941, pp. 166 - 168, ainsi que dans *Der Weg zur völkischen Wirtschaft*, Berlin 1934, p. 19. «Diese Verschmälzung der Interessen bedingt wiederum gebieterisch den geschlossenen Handelsstaat. Nur in dieser Wirtschaftsform ist eine solche Interessengemeinschaft möglich. Die moderne Form des geschlossenen Handelstaates soll den Zentralmächten der mitteleuropäische Wirtschaftsverband bringen».



1180042893

PA4